



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CANSSM

Question écrite n° 55893

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le fait que tout comme d'autres municipalités, la municipalité de Porcellette est gravement préoccupée par les orientations prises en matière d'offres de soins par les directions de la CANSSM et de la Carmi-est. Le 1er avril 2014, la Carmi de l'est a ainsi proposé de faire avaliser la fermeture de onze consultations médicales supplémentaires (Spicheren-Saint-Laurent, Diesen, Merten, Hundling, Farschviller, Saint-Avold Huchet, Porcellette, Hayange, Bure, Boulange, Joeuf) et la fermeture du centre de médecine spécialisée à Freyming-Merlebach. Les fermetures de consultations médicales qui se multiplient ainsi dans l'ancien bassin houiller de Lorraine, sont annonciatrices d'une désertification médicale. Or les services assumés par le régime minier au service de toute la population pallient les faiblesses de la médecine libérale dans ce secteur. Elle souhaiterait donc qu'elle lui indique les solutions qu'elle envisage, d'autant qu'en 2012 à Forbach, l'actuel Président de la République avait proclamé : « Il faut rétablir le régime minier ».

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55893

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 3963

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)